



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le 30 janvier 2023

heure de début de séance : 18 heures

heure de fin de séance : 19h33

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Jean-Louis BECKER	PROVISEUR
Secrétaire de séance	Myriam VIALANEX	ENSEIGNANTE

Nombre de membres présents : 19

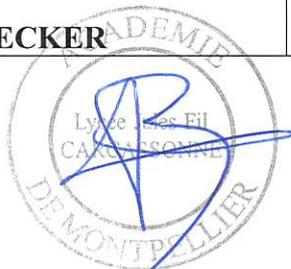
Quorum : 16

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 01/12/2022 est *approuvé*
est *refusé*

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	AFFAIRES FINANCIERES	1	
II			
III			
IV			
V	CONVENTIONS	1	
VI	STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES	8	
VII			
VIII	SANTÉ ET PREVENTION	1	
IX			
X			
XI	QUESTIONS DIVERSES	1	
	TOTAL	12	

le 2 février 2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
Jean-Louis BECKER	Myriam VIALANEIX





ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 janvier 2023

sous la présidence de : Monsieur Jean-Louis BECKER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : M. BECKER Jean-Louis		X		
- Adjoint : Mme BONAFOS-DENUX Céline		X		
- Gestionnaire : M. ARNAL Joël		X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme PASCAL Françoise				X
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. :				
- D.D.F.P.T. : M. MARESCAL Laurent		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : M. ANDRIEU Philippe M. COSTE Alain		X		
- de la commune siège et éventuellement groupe de communes	1 – Mme BARDOU Magali	X		
	2 – Mme RIVEL Tamara			X
- qualifiées	M. TIBERTI Christian		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Mme VIALANEIX Myriam		X		
2 – M. DAYET Matthieu		X		
3 – M. SOULIE Michel		X		
4 – Mme CORRADIN Dominique, suppléante		X		
5 – Mme ROY Claudine		X		
6 – M. DENJEAN David		X		
7 – Mme BEZIAT Cécile, suppléante		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – M. BATIGNE Frédéric		X		
2 – M. BRIARD Jean-Marie		X		
3 – M. SQUILBIN Luc				X
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme ROLLAND Sandrine	X		
	2 – Mme POCHODAJ Valérie	X		
	3 – Mme PEYRAUD Sabrina	X		
	4 – Mme CANAL Isabelle		X	
	5 – Mme MARTINEZ Véronique		X	
- élèves	1 – Mme HUET Rose-Gabrielle		X	
	2 – Mme LAHMER Khadija		X	
	3 – Mme VILLE-HERICHER Marylou		X	
	4 – Mme ALAUX Camille		X	
	5 – M. MARTINEZ Xavier	X		
MEMBRES CONSULTANTS				



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 30/01/2023

- N° de séance : 4

Chapitre : 1

Nature : AFFAIRES FINANCIERES

M. Becker, Proviseur ouvre le conseil d'administration en présentant ses vœux aux membres de l'instance. Il précise que l'ordre du jour est légèrement modifié puisqu'une convention entre le lycée et le club de l'USC ne sera pas proposée car elle n'est pas encore complètement finalisée et l'ajout d'un point sur l'occupation des logements de fonction du lycée.

M. Becker, Proviseur présente une collègue, professeur stagiaire de Lettres-anglais, qui dans le cadre de sa formation dans l'établissement, assiste à ce conseil d'administration.

Etat des logements de fonction 2022-2023

Un logement actuellement vacant est proposé à la location à un AED du lycée contre un loyer de 350 € par mois à partir du 01/03/2023.

Vote : Le Conseil approuve la nouvelle attribution des logements de fonction pour 2022-2023.

Votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 30/01/2023

- *N° de séance* : 4

Chapitre : 5

Nature : CONVENTIONS

Convention partenariat ISAE-Supaero/ Jules Fil

C'est l'action intitulée « les cordées de la réussite ». C'est un projet pour la promotion des carrières scientifiques, en particulier d'ingénieurs à destination des filles. Ce projet concerne cette année, 8 élèves filles de 2nde GT.

Mme Adam-Havé, professeure de physique-chimie, a été invitée à une journée d'informations et de découverte. Elle s'occupe du projet sur les classes de 2nde GT. Il y a des rencontres prévues entre des professionnelles (ingénieures, peut être spatonaute) et les élèves. Mme Lecubain professeure de physique chimie, développe un autre projet « la conquête de Mars » en lien avec la cordée sur le niveau 1^{ère}.

Des informations sur ce partenariat ont aussi été mises en ligne sur le site internet du lycée.

Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat « Ose l'ISAE SUPAERO ».

Votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 30/01/2023

- *N° de séance* : 4

Chapitre : 6

Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

Dotation Globale Horaire (ANNEXES I et II)

M. Becker, Proviseur donne une présentation globale de la DGH expliquant que le lycée est un lycée polyvalent mais composé de deux entités séparées (la SEP et le LGT) pour ce qui concerne les dotations horaires, puisqu'à chacune de ces structures sont rattachés des professeurs dont les statuts peuvent différer. M le Proviseur explique ensuite que la DGH est une enveloppe d'heures qui doit permettre que chaque élève ait le nombre d'heures de cours qui correspond à la filière qu'il a choisie. Ainsi, concernant cette enveloppe, elle est constituée par les heures correspondant à « l'horaire plancher » et à des heures constituées par « la marge » qui permet de faire des dédoublements par exemple.

Cette marge s'élève à :

356h sur les 1722,5h de la DGH du LGT

231h sur les 1078,5h de la DGH de la SEP

M. Becker, Proviseur rappelle que nous votons sur la ventilation des heures et non sur l'enveloppe. Cette ventilation a été réalisée par les proviseurs adjointes en concertation avec les professeurs coordonnateurs voire les équipes pédagogiques complètes dans certains cas. Quatre conseils pédagogiques ont été réunis sur la SEP et le LGT. De plus, des conseils d'enseignement ont été réunis sur le LGT et à la demande de certaines équipes sur la SEP.

Cette ventilation se fait en toute transparence et M. Becker, Proviseur remercie les équipes qui ont participé à ces différentes réflexions.

M. Becker, Proviseur précise enfin qu'elle doit avoir lieu à cette période pour ensuite permettre que les mouvements de mutations des professeurs puissent se dérouler en mettant à jour les éventuels postes créés dans les établissements ou au contraire, permettre aux collègues qui auraient perdu leurs postes de participer au mouvement pour obtenir une nouvelle affectation.

1) DGH de la SEP

La dotation est de 1078,5h réparties en 962 HP et 116,5HSA.

La structure sur la SEP est identique à celle de l'an dernier, elle précise cependant quelques modifications liées aux réformes en cours :

- en ASSP : suppression des deux filières (« structure » et « domicile »), il n'y aura plus qu'une seule filière (et deux classes d'effectif identiques : 22/23).

Une expérience pédagogique avait été menée sur cette filière dès cette année (avant la réforme) pour que les élèves soient en deux classes d'effectif identique sur les enseignements généraux (22 et 23 élèves) et en 3 groupes de 15 élèves pour les enseignements professionnels.

Cette expérience a retenu un avis favorable des protagonistes et est reconduit sur la classe de Terminale. La réforme induira le même changement pour les autres niveaux.

- le bac Pro SN devient le bac Pro CIEL (Cybersécurité, Informatique et ELectronique)

- la famille des métiers MNTE est maintenue.

A la demande des équipes pédagogiques, ouverture d'une section européenne « Espagnol » puisque des professeurs ont l'habilitation pour assurer cet enseignement.

Mme Ruffié, proviseure adjointe de la SEP prend la parole pour expliquer les documents présentés.

La SEP est composée de :

- classes 3^{ème} prépa métier
- classes de CAP (1^{ère} et 2^{ème} année) sur deux filières
- classes de Bac Pro

Les élèves actuellement scolarisés sont la 2^{ème} cohorte qui vit la réforme de la voie professionnelle qui a induit de nouveaux formats d'enseignements :

- la co-intervention entre enseignant de disciplines générales et enseignant de disciplines professionnelles

- le chef d'œuvre qui aboutira pour les élèves à un oral (avec des heures de préparation en 1^{ère} et 2^{ème} année de CAP et en 1^{ère} et Terminale Bac Pro)

- l'Accompagnement Personnalisé avec un volume horaire compris entre 3h et 3,5h par semaine pour un élève

Concernant le chef d'œuvre, Mme Ruffié Proviseure adjointe explique les choix qui ont été faits : co-intervention entre enseignants de disciplines générales et enseignants de disciplines professionnelles pour 1h sur les 2h consacrées afin d'arriver à une préparation de ce projet interdisciplinaire. Mme la Proviseure adjointe explique les documents présentés : grilles horaires officielles, proposition de ventilation par classes, et séries.

Des heures ont été réservées pour :

- permettre aux élèves d'obtenir le SST : il est obligatoire pour les élèves de CAP, mais les élèves de Bac Pro seront eux aussi formés. C'est un choix de l'établissement car plusieurs professeurs sont aussi formateurs SST. Pour mener à bien ce projet, ils seront rémunérés en HSE.

- permettre la venue d'un intervenant extérieur dans la filière « Métiers de la Sécurité »

Ensuite, classes par classes, une réflexion a été menée pour réfléchir au moyen de favoriser l'accueil et la réussite des élèves.

- sur les classes de 3^{ème} : l'organisation retenue est de 3 groupes de 16 élèves. Ce sera aussi le cas en EPS à la rentrée prochaine pour 2h (la 3^{ème} étant en deux classes de 24). Il a donc été choisi d'augmenter les dédoublements pour permettre un meilleur accueil.

- sur toutes les classes de 2^{nde}, les disciplines générales ont des heures de dédoublement. Il a aussi été décidé d'augmenter les dédoublements sur la filière MEI car un certain nombre d'élèves arrivent avec des a priori très différents de la réalité de la formation et un accompagnement de ces élèves est nécessaire pour éviter les décrochages.

- Dans les disciplines professionnelles, le maximum des heures sont dédoublées en raison de contraintes matérielles liées aux salles.

- une demande a été formulée par les équipes pédagogiques pour qu'une heure d'espagnol soit prévue dans la DHG pour permettre aux élèves participant au projet ERASMUS et faisant une partie de leurs stages professionnels en Espagne d'avoir des compétences linguistiques plus abouties.

- les classes de CAP sont des classes à 15 donc elles ne sont pas dédoublées. L'AP se fait en mathématiques et en français pour permettre aux élèves de poursuivre leur cursus en 1^{ère} bac pro et Terminale bac Pro car l'insertion professionnelle à 16 ans est impossible.

- au sein du lycée, il existe des classes de BTS mais leur dotation est attribuée avec la dotation du LGT. Cependant, 4 professeurs de la SEP interviennent sur 4 classes de BST (en CRSA, CPI, SP3S et SN) : les heures qu'ils effectuent sont donc décomptées de la DHG de la SEP.

Enfin, au niveau des postes, les équipes pédagogiques sont maintenues, avec des BMP pour 5 disciplines. Certains BMP existent déjà cette année, mais voient leurs quotités modifiées.

Une question est posée sur la quotité du BMP lettres/anglais qui ne permettra pas d'accueillir un professeur stagiaire à la rentrée contrairement à cette année.

Mme Ruffié, Proviseure adjointe explique que l'an dernier à la même époque le BMP support d'un berceau cette année, n'avait pas la quotité nécessaire non plus mais que le rectorat pour pouvoir implanter ce poste avait abondé la structure en heures postes nécessaires.

2) DGH du LGT

La dotation est de 1722,5h réparties en 1522,53 HP et 199,97HSA (évolution de 3HP supplémentaires par rapport à la DHG initiale en raison d'une modification en BTS)

M. Becker, Proviseur fait le point sur la structure du lycée. Il rappelle l'ouverture d'une 9^{ème} classe de 2nde GT sur le lycée à la rentrée et la montée de deux divisions pleines en terminale ST2S ; cependant, le lycée voit aussi la fermeture de 1,5 classes de Terminale générale et la fin du plan jeunes qui avait permis une augmentation de capacité du BTS CRSA.

Il indique qu'à la rentrée 2023, le BTS SN deviendra le BTS CIEL.

L'offre concernant les options évoluera à la rentrée avec la fermeture de l'option LV3 chinois qui attirait peu d'élèves. Une réflexion est menée par la DSDEN de l'Aude, sur proposition du lycée Jules Fil, pour proposer l'ouverture dans un second collège de la LV2 Chinois qui permettrait d'alimenter les groupes du lycée.

M. Becker, Proviseur annonce enfin qu'il n'y aura pas de mesure de carte scolaire sur le LGT puisque le seul poste supprimé est un poste actuellement occupé par un TZR suite au départ en retraite d'un collègue.

Mme Bonafos-Denux, Proviseure adjointe du LGT explique la ventilation et les choix retenus pour arriver à celle-ci.

- Des dédoublements en français, math, EMC, langues et SNT en classe de 2nde GT

- En 1^{ère} Générale : le choix a été fait de faire des efforts sur les groupes de spécialité, pour que les effectifs ne soient pas trop chargés. Les prévisions d'effectifs ont été faites par rapport aux sondages réalisés par les professeurs principaux à la fin du 1^{er} trimestre. Ils peuvent donc encore évoluer.

Toujours sur la filière générale, sur les tronc communs les dédoublements sont prévus en EMC, anglais et Espagnol. En lettres, les classes bénéficient de 0,5h d'AP.

- En 1^{ère} techno : des dédoublements en français, maths, EMC, Anglais et Espagnol. Pour ce qui concerne les dédoublements des enseignements de spécialité, ils sont conformes aux textes.

- en Terminale Générale : les moyens ont été consacrés à la création de groupes de spécialités supplémentaires pour permettre de meilleures conditions de travail. Il n'y a pas de dédoublement dans le tronc commun.

- en Terminale technologique : dédoublement en maths, anglais et espagnol. Les dédoublements des enseignements de spécialité sont conformes aux textes.

Enfin des heures, intitulées AP PP, permettent aux professeurs principaux d'accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation sur les trois niveaux :

- maintien de 0,5h par classe en 2ndc GT
- baisse à 0,25h par classe en 1^{ère} Générale et technologique
- baisse à 0,25h par professeur principal en Term Générale et technologique. (soit 0,5h par classe)

La parole est ensuite donnée à M. Marescal, DDFPT pour une présentation de la ventilation sur les classes de BTS. Il explique que le nombre d'heures en classe entière et d'heure dédoublee est dans les référentiels. Par rapport à cette année, une modification a lieu sur le BTS SN qui devient CIEL avec pour conséquence d'introduire des co-enseignements dans trois disciplines : en physique, en mathématiques et en langues.

Vote de la DGH de la SEP :

Le Conseil approuve la répartition de la dotation horaire globale (DHG) de la section d'enseignement professionnel (SEP).

Votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation demandent à lire une motion et demandent qu'elle soit soumise au vote des membres du CA présents. (Annexe III).

Vote de la motion : Ne prend pas part au vote : 4

Votants	15	Pour	15	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

Vote de la DGH du LGT :

Le Conseil rejette la répartition de la dotation horaire globale (DHG) de l'enseignement général et technologique.

Votants	19	Pour	8	Contre	10	Abstention	1
----------------	-----------	-------------	----------	---------------	-----------	-------------------	----------

Un nouveau CA sera convoqué le 9 février 2023 pour examen de la DGH du LGT.

ANNEXE II : DHG SEP

DHG 2023-24- Voie professionnelle -STMS Biotechv1J Fil-CDO report Tale+TCAP- Heures Lettres- 2023-24- v25janv23

Forfait UNSB	1064			nombre de postes définis existants 2022-23		Nombre de postes 2023-24			ORH 2023-24			2023-24						
	besoins heures par discipline 2023-24	temps partiel	temps complet	HEURES POSTES EXISTANTES S 2023-24	Heures Utilisées en ETS	Heures POSTES EXISTANTES Utilisées voie ERD	différences = (HP - besoins)	Postes DEFINITIFS 2023-24	Poste à temps partiel	Poste à temps complet	HSA	BMP	CSC-complément de service donné	Professeurs	nombre de BMP à temps complet	Nombre de temps complet (définitifs et provisionnels)	Moyenne du no d'HSA par professeur	
F4100 GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	31,00	0,00	3,00	28,00	9,00	27,00	-4,00	2,00	0,00	3,00	4,00	0,00				2,00	2,00	
F4650 GENIE MECANIQUE SYSTEME MECANIQUE ET AUTOMATISME	80,90	0,00	3,00	72,00		72,00	-8,90	4,00	0,00	4,00	9,90	0,00				4,00	2,13	
F5100 GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	113,00	1,00	9,00	80,00	9,00	71,00	-42,00	5,00	1,00	9,00	14,00	16,00		BMP 13h		1,00	9,00	2,31
F5200 GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE	112,90	0,00	9,00	80,00		80,00	-32,90	5,00	0,00	9,00	10,90	12,00		BMP 12h			9,00	2,10
F7200 BIOTECHNOLOGIES SANTE ENVIRONNEMENT	78,00	0,00	4,00	72,00		72,00	-6,00	4,00	0,00	4,00	8,00	0,00				4,00	1,60	
F7300 STMS SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO SOCIALES	100,90	1,00	4,00	80,00	9,00	81,00	-19,90	5,00	0,00	9,00	19,90	0,00				9,00	3,90	
F8035 ECO GESTION OPTION GESTION ADMINISTRATION selon la spécialité	43,90	0,00	2,00	38,00		38,00	-7,90	2,00	0,00	2,00	7,90	0,00				2,00	3,75	
R0210 LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	162,00	1,00	8,00	167,00		167,00	-4,00	5,00	1,00	6,00	4,00	0,00				8,00	0,88	
F1215 MATHS - SCIENCES PHYSIQUES	149,00	0,00	7,00	128,00		128,00	-21,00	7,00	0,00	7,00	14,00	9,00		BMP 9h			7,00	2,00
Langue vivante A																		
R0222 LETTRES ANGLAIS														BMP 13h				
R0224 LETTRES ESPAGNOL	69,90	1,00	3,00	80,40		80,40	-19,10	3,00	1,00	2,00	6,00	13,10				2,00	3,00	
F6500 ARTS APPLIQUES	14,90	0,00	1,00	18,00		18,00	-3,10	1,00	0,00	1,00			3,90			1,00	0,00	
F6500 ARTS APPLIQUES	21,00	1,00	1,00	18,00	4,00	14,00	-7,00	1,00	0,00	1,00	1,00	16,00		BMP 16h			1,00	1,00
L1900 EPS																		
L1900 EPS	79,00	0,00	3,00	80,00		80,00	-19,00	3,00	0,00	3,00	6,90	12,90				3,00	2,17	
Enveloppe HSA théaurisées : SST + M Lagasse	4,11		6	48,0		916,9	31,0	384,9		91,0	2,0	48,0				102,0	30,9	3,6
Pot commun co-enseignement Chef d'œuvre (1h par 1ère Pro + 1h par Tale Pro + 2h par 2CAP et 3h par TCAP)	8,00																	
Total des besoins en heures	1076,11																	
Cartographie - Enveloppe HSA de réserve	2,4																	
DHG Enveloppe reçue n°1	HP	HSA																
1078,50	962,0	116,50																

Proposition DHG 2022-23		
HP	HSA dont Hsa théaurisées et cartographie	Total HP+HSA
962,00	116,50	1078,50
enveloppe n°1		
pour l'équilibre : HSA à ajuster		
	0,0	
pour l'équilibre : HP à ajuster		
	0,0	



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE

et

NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 30/01/2023

- N° de séance : 4

Chapitre : 8

Nature : SANTÉ ET PREVENTION

Don de la MDL

Un foyer des élèves va être créé et inauguré prochainement. Le mobilier a été acheté dans un magasin de Carcassonne. Pour équiper complètement ce nouveau lieu, la MDL propose de faire un don pour financer les aménagements nécessaires. Ce don est d'un montant de 6500€.

Vote : Le Conseil accepte le don de la Maison des lycéens (MDL) d'un montant de 6 500 € pour l'acquisition de mobiliers pour le foyer des élèves.

Votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 30/01/2023

- *N° de séance* : 4

Chapitre : 11

Nature : QUESTIONS DIVERSES

M. Becker proviseur, indique que le samedi 11 février aura lieu la journée portes ouvertes. Des sweat-shirts floqués avec le logo du lycée ont été proposés à l'ensemble des personnels en ayant formulé la demande.

Un hymne du lycée a été créé : musique, paroles et orchestration. M. Arnal, intendant du lycée, est le parolier du slam et les élèves des refrains chantés. Mme Vettes et M. Gilet, enseignants, se sont occupés de l'enregistrement et des arrangements de l'hymne interprété par les élèves de l'option musique et des personnels du lycée. Une première version est présentée avant de clore le conseil d'administration.

Annexe III : Motion DGH

Conseil d'Administration du lycée Jules Fil du 30 janvier 2023
Motion contre la DHG du LGT à l'adresse de Madame la Rectrice

Nous, personnels enseignants du lycée Jules Fil, dénonçons l'enveloppe correspondant à la Dotation Horaire Globale attribuée au lycée pour la rentrée 2023 et aussi son utilisation dans le cadre de la répartition proposée.

Bien que la structure globale soit quasiment stable (puisque la perte de 1,5 classes de Terminale Générale est compensée par la création d'une classe de 2^{nde} GT et la montée d'une ½ section en TST2S, nous ne perdons que la dizaine de places ouvertes en BTS dans le cadre du plan jeune) la dotation globale horaire est en baisse de plus de 30h. Cela signifie donc qu'à la rentrée prochaine, nos élèves seront moins bien encadrés car ils bénéficieront de moins d'heures. Il ne fait donc aucun doute que la dotation est cette année encore insuffisante.

Cette baisse de la dotation a eu pour conséquences de voir le nombre d'heures de dédoublement proposé être en diminution et contraint par cette enveloppe insuffisante. Nous jugeons qu'il n'est pas normal que nous devions faire des choix entre les dédoublements d'une discipline ou d'une autre. Les arguments pédagogiques sont nombreux et nous souhaitons les rappeler ici car ils sont au cœur de notre métier :

- en Lettres, nos collègues accueillent en 2^{nde} GT des élèves qu'ils doivent préparer aux premières épreuves du bac (oral et écrit) qu'ils passeront l'année scolaire suivante. Pour les former à de nouvelles épreuves, des heures en demi-groupe sont nécessaires mais ne devraient pas devoir se limiter à un seul niveau.
- en Langues, les dédoublements ont été supprimés en Terminale, et diminués en 1^{ère} et 2^{nde}. Comment peut-on travailler correctement une langue et la pratiquer lorsque les effectifs sont chargés, supérieurs à 30 ?
- En Histoire-géo, il n'a pas été possible de maintenir les dédoublements d'EMC sur tous les niveaux. Comment demander de proposer des débats aux élèves dans des classes à 35 ? Comment toujours demander à ces enseignants d'être les vecteurs de transmission des valeurs de notre république telles que la laïcité, quand on ne leur donne aucun moyen pour pouvoir accomplir cette mission ?
- Dans les sciences expérimentales, comment préparer les élèves à des épreuves pratiques si des heures de dédoublement ne sont pas fléchées ?
- En mathématiques, comment peut-on faire travailler les élèves sur l'algorithmie sans que des heures soient prévues pour pouvoir faire des TP dans de bonnes conditions ? Comment peut-on parler de mettre des heures de remédiation pour la classe de 2^{nde} sans abonder les DHG en conséquence ?
- En SES, comment faire découvrir une nouvelle discipline dans de bonnes conditions à des classes aussi hétérogènes que celles que nous avons en 2^{nde} ?

Nous ne devrions pas à avoir à subir ces choix.

Dans les séries technologiques, les effectifs sont en hausse à cette rentrée mais l'équilibre et le travail d'accompagnement des équipes pédagogiques est mis en péril par une diminution des dédoublements de plusieurs disciplines du tronc commun.

La volatilité des vœux des élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} d'un trimestre à un autre ne permet pas de faire des prévisions parfaitement fiables sur le nombre de groupes de spécialités ouverts dans chaque discipline ou les dédoublements dont ils auraient besoin pour offrir aux élèves de bonnes conditions de préparation aux épreuves du baccalauréat. Cette consommation d'heures sur une structure instable entraîne des déséquilibres sur les heures consacrées aux disciplines du tronc commun.

Nous revendiquons que les heures allouées sur la dotation pour les enseignements de spécialité ne sont pas suffisantes : le Ministère a communiqué sur le fait que tous les choix de combinaisons sont possibles parmi les enseignements de spécialité. Ce choix a un coût en heures et il n'est pas financé. Notre établissement se retrouve donc contraint de supprimer des dédoublements pour pouvoir ouvrir le nombre de groupes suffisants pour permettre à tous les élèves de faire des choix de spécialités sans contrainte.

Enfin cette enveloppe insuffisante met aussi les dédoublements en concurrence avec les options ou les sections européennes qui ne reçoivent pas une dotation particulière. Jusqu'à quel moment pourrons-nous les financer ? Ces options ont connu une baisse de dotation ces dernières années bien que nous jugions qu'elles apportent une plus-value à notre lycée car là encore la dotation allouée oblige à faire des choix.

Les effets positifs du travail mis en place par les équipes pédagogiques pour prendre en charge de manière efficace les élèves en difficulté depuis des années au lycée Jules Fil et l'offre culturelle riche que propose notre lycée sont mis en péril par une enveloppe insuffisante et une répartition qui met inévitablement en concurrence les disciplines, oubliant le sens de ce qui permet la réussite de notre travail : la solidarité dans les équipes pédagogiques.

Cette DHG est insuffisante pour fonctionner et nous refusons de devoir être confrontés pour des raisons purement comptables à des difficultés d'ordre pédagogique et de ne pouvoir accueillir correctement les élèves qui nous sont confiés. Cette réforme dont nous dénonçons les effets délétères depuis sa mise en place, qui génère un stress permanent chez les élèves et une course effrénée chez les enseignants pour finir les programmes en raison des écrits positionnés au mois de mars, met de plus en plus de nos collègues dans des situations de souffrance au travail et semble n'avoir pour but réel que de faire des économies sur les conditions d'enseignement des élèves.